

**FAI-Art**

Formation supérieure d'art  
en espace public

# Dossier pédagogique 2026

**Élaborer la dramaturgie  
de son projet pour  
l'espace public**



<b>Le stage</b>	<b>3</b>
<b>Public et prérequis</b>	<b>4</b>
Public visé	
Prérequis	
Effectif	
Accessibilité et handicap	
<b>Programme détaillé</b>	<b>5</b>
Objectifs de formation	
Compétences visées	
Contenus	
Déroulé pédagogique	
Évaluation	
En amont	
Pendant	
Après	
Assiduité et suivi de l'exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
<b>Formatrice</b>	<b>8</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>9</b>
Inscription et candidature	
Sélection	
Financement	
Difficultés et réclamations	
<b>Contactez-nous</b>	<b>9</b>
<b>La FAI-AR</b>	<b>10</b>
Une structure de référence pour l'espace public	
Création, renouvellement esthétique et innovation	

# Le stage

Ce stage répond aux besoins d'artistes, porteur·se·s de projets écrits pour l'espace public, qui souhaitent maîtriser les outils dramaturgiques à même de consolider et d'enrichir leur propos artistique, en travaillant à réduire l'écart entre l'intention initiale, le message effectif et ce que l'œuvre renvoie par elle-même.

S'intéressant à la question du sens et de sa lisibilité, la dramaturgie s'appuie sur des outils d'analyses coordonnés par une réflexion issue de la philosophie de l'art. Elle questionne le contexte, notamment celui de l'espace public, et sa résonance avec l'œuvre qu'il accueille. Comment se construit le sens ? Qu'est-ce qu'un effet esthétique et de quoi naît-il ? Peut-on anticiper la réception du·de la spectateur·rice ? Les questions dramaturgiques essentielles seront posées à partir des projets des participant·e·s, afin d'en dégager les outils permettant d'ouvrir de nouvelles perspectives de sens et de forme.  
Une formation qui combine enseignements présentiel et à distance, individuel et collectif, pour accompagner la construction dramaturgique d'un projet en phase d'écriture.

**DATES** Du 9 au 13 mars 2026

**DURÉE** 39 heures :

- 35 heures (5 jours) de cours en présentiel,
- 4 heures de suivi individuel post-formation à distance.

**LIEU** FAI-AR et Cité des arts de la rue  
225 avenue Ibrahim Ali  
13015 Marseille

**INSCRIPTION** Délais d'accès : inscription jusqu'au 27 février 2026

**FORMATRICE** Marie REVERDY, dramaturge

# Public et prérequis

## Public visé

Ce stage s'adresse à des artistes de diverses disciplines porteur·se·s d'un projet de création destiné à l'espace public, en phase d'écriture.

## Prérequis

- Être majeur·e et maîtriser le français,
- Avoir 2 ans d'expérience professionnelle,
- Être au début du processus d'écriture\* d'un projet pour l'espace public.

\* Avoir dépassé le stade d'exploration d'une thématique : les intentions dramaturgiques et esthétiques doivent être esquissées. Il est recommandé que la participation à ce stage intervienne à une étape où l'écriture du projet admet des évolutions dramaturgiques afin que les orientations de la formation soient réalisables.

## Effectif

- 11 participant·e·s maximum,
- 5 à 6 projets seront accompagnés,
- Chaque projet peut être représenté par deux personnes. Il est donc possible et encouragé de participer à ce stage en binôme.

## Accessibilité et handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

En cas de besoin d'aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter **Chantal Vasseur**, la référente handicap, à l'adresse suivante : [accessibilite@faiar.org](mailto:accessibilite@faiar.org).

# Programme détaillé

## Objectifs de formation

- Acquérir des bases pour la conception dramaturgique d'un projet de création,
- Définir les influences que le lieu exerce sur le sens de l'œuvre en espace public,
- Acquérir le vocabulaire nécessaire à l'expression de ses intentions artistiques,
- Acquérir des outils pour élaborer la trame dramaturgique d'un projet en début de création.

## Compétences visées

- Arpenter : écrire avec l'espace public,
- Construire la trame dramaturgique d'un projet de création en espace public,
- Définir les intentions esthétiques du projet,
- Mesurer les influences réciproques de la proposition et du lieu,
- Etablir un plan de travail dramaturgique pour mener à bien la réalisation du projet.

## Contenus

- Les notions clés de la dramaturgie et des éléments spécifiques à prendre en compte pour travailler en espace public,
- Les méthodes et les axes de travail transversaux applicables à toute démarche de création en espace public,
- Enjeux esthétiques et dramaturgiques,
- Outils dramaturgique,
- Les étapes de l'évolution d'un projet dramaturgique.

## Déroulé pédagogique

### Horaires de formation : 9h30-13h / 14h30-18h

La formation alternent des temps en présentiel et à distance, des temps de travail collectifs, en sous-groupes et d'accompagnement personnalisé.

1

### Se familiariser avec diverses notions

La formation débute en amont par le suivi individuel et à distance d'une leçon extraite du MOOC "Create in public space", proposant une première approche des notions clés de la dramaturgie et des éléments spécifiques à prendre en compte pour la création en espace public.

2

### Les rendre applicables

Le programme se poursuit par une semaine de travail collectif et d'entretiens individuels au cours de laquelle il s'agit de

- Permettre une première auto-évaluation par chaque stagiaire, de ses compétences au regard des objectifs de formation,
- développer la dramaturgie du projet personnel que l'on utilise comme base de travail,
- dégager les méthodes et axes de travail transversaux,
- s'approprier des outils dramaturgiques pertinents.

3

### Vérifier et valider leur activation

Enfin, le programme prévoit un accompagnement/tutorat personnalisé post-formation, à distance : chaque stagiaire (ou binôme) bénéficie de la possibilité d'échanger avec la formatrice à diverses étapes de développement du projet, dans les six mois suivant la semaine de formation en présentiel (jusqu'à 3 rendez-vous possibles).

# Évaluation

## En amont

En amont de la formation, un échange avec l'équipe pédagogique permet de s'assurer de l'adéquation du stage aux besoins professionnels du·de la participant·e.

## Pendant

Le développement des compétences se fait grâce notamment à :

- Un module d'enseignement en amont de la formation, extrait du MOOC *Create in public space*, dispensé à distance pour acquérir les principes théoriques de la dramaturgie en espace public.
- une semaine de formation en présentiel autour des projets des stagiaires,
- un suivi et accompagnement individuel après la formation, à distance.

Au démarrage de la formation un temps d'auto-évaluation permet à chaque stagiaire d'apprécier de sa situation au regard des objectifs de formation.

Pendant la formation, le programme prévoit plusieurs exercices d'expression orale autour de la présentation des projets de création à diverses étapes du stage. Ces exercices ainsi que la rédaction et la présentation d'une note d'intention constituent la base de l'évaluation et d'appréciation des acquis de la formation. Tout au long du stage, la formatrice assure un suivi collectif des stagiaires en accompagnant chaque groupe dans son travail, et propose des retours individualisés à chaque stagiaire.

## Après

En fin de formation, un bilan collectif et des retours individualisés à chaud permettent d'évaluer si les objectifs sont atteints en fin de formation.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Un questionnaire complémentaire est adressé aux participant·e·s six mois après la formation, afin d'évaluer les acquis réellement tirés de la formation.



## **Assiduité et suivi de l'exécution de la formation**

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les participant·e·s et par l'intervenante permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

## **Moyens pédagogiques et d'encadrement**

- **Supports et outils pédagogiques :** dossier et programme pédagogiques remis aux participant·e·s en amont du stage, accès gratuit au MOOC *Create in public space* en préparation de la formation, dossier documentaire communiqué en fin de formation, accès à Internet, accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau. Accès gratuit à un espace documentation et ouvrages de référence, à un Environnement Numérique de travail et au MOOC *Les droits culturels en espace public : habiter, coopérer, créer...*
- **Moyens techniques :** salle de cours équipée de tableaux et vidéoprojecteurs, espace adapté aux entretiens individuels, espaces collectifs pour la restauration et la détente.
- **Encadrement :** 1 formatrice, une responsable pédagogique, une assistante administrative et pédagogique, un·e chargé·e de production, un·e régisseur·euse technique.

# Formatrice



**Marie REVERDY**

*Dramaturge*

Formée à la philosophie et titulaire d'un doctorat en études théâtrales, Marie Reverdy est dramaturge, pour plusieurs compagnies de danse et de théâtre, en salle ou en espace public.

Elle enseigne la dramaturgie au Conservatoire de Montpellier et à l'Université de Nice - Côte d'Azur. Elle dirige le DPEA de Scénographie à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier. Critique, elle a écrit pour la revue Offshore et pour la revue Mouvement et vient de fonder la toute jeune revue SpinticA.

# Informations pratiques

du **9**  
**mars**  
**2026**      au **13**  
**mars**  
**2026**

Délai d'accès : inscription jusqu'au 27 février 2026  
(9/02/26 pour les dossiers AFDAS)

**LIEU** FAI-AR et Cité des arts de la rue  
225 avenue Ibrahim Ali  
13015 Marseille

**COÛT DU STAGE** 2 340 € TTC par stagiaire

## Inscription et candidature

Inscription et candidature en ligne jusqu'au **23 décembre 2025** sur [www.faiar.org/formation-continue](http://www.faiar.org/formation-continue)

En cas de demande de financement à un OPCO, le dossier de financement doit être déposé au plus tard un mois avant la date du début de stage.

Procédure d'inscription et de candidature :

- Inscription et candidature en ligne sur [www.faiar.org/formation-continue](http://www.faiar.org/formation-continue),
- Entretien téléphonique avec l'équipe pédagogique pour évaluer la pertinence du choix de formation,
- Envoi d'un mail de prise en compte de l'inscription et de la candidature comprenant un devis, de la part de l'équipe pédagogique.

Une fois le devis réceptionné par le·la candidat·e, celui·celle-ci doit procéder à sa demande de financement, le cas échéant.

## Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), France Travail, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au·à la stagiaire qui pourra entamer les démarches adéquates.

## Sélection

Lorsque le nombre d'inscriptions et de candidatures est supérieur à celui des places disponibles, l'équipe pédagogique effectue une sélection des candidat·e·s sur la base :

- Des critères pédagogiques liés au bon déroulement du stage (mixité, homogénéité des profils, priorité donnée aux binômes...),
- Des possibilités de financements,
- De la date d'inscription et de candidature (priorisée par ordre d'arrivée).

La participation au stage est confirmée une dizaine de jours avant le début du stage par mail.

## Difficultés et réclamation

Si le·la participant·e rencontre des difficultés pendant le stage, il·elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

## Contactez-nous

### Équipe formation continue

**Mail** : [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

**Téléphone** : +33 (0)4 91 69 74 67

**Adresse** : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

**Site web** : [www.faiar.org](http://www.faiar.org)

# La FAI-AR

## **Une structure de référence pour l'art en espace public**

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien·ne·s, d'opérateur·rice·s culturel·le·s, d'agents de collectivités ou de professionnel·le·s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en œuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

## **Création, renouvellement esthétique et innovation**

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au cœur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et socio-politiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant·e·s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

**La Cité des arts de la rue**  
**225 av. Ibrahim Ali**  
**13015 Marseille**

**+33 (0)4 91 69 74 67**  
**[www.faiar.org](http://www.faiar.org)**



Soutenu par

